

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 13 novembre 2017 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents : Guy Bernatchez, maire
Mark Boucher, conseillère au poste # 1
Dany Bergeron, conseiller au poste # 2
Sylvie Mercier, conseiller au poste # 3
Stéphane Cleary, conseiller au poste # 4
Claude Bélanger, conseiller au poste # 5
Renaud Robinson, conseiller au poste # 6

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Guy Bernatchez, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec.-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

ASSERMENTATION DES ELUS

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès verbaux :
 - a. Séance ordinaire du 2 octobre 2017
4. Acceptation des dépenses
5. Autorisation de signature des effets bancaires
6. Nomination du maire suppléant – Art. 116 C.M.
7. Programme RRRL du MTMDET – Volet AIRRL 2017-347–«Cote à Ti-Jos» Chemin du Portage
 - a. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 273-2017
 - b. Dépôt du projet avant appel d'offres
8. MTMDET – PAARRM – Attestation de la réalisation des travaux – Chemin du Portage
9. Automation et contrôles alimentation en eau – Gros-Morne / Suivi de l'ouverture des soumissions
10. Sous-sol Kavale – Octroi du contrat de travaux de béton
11. Entente Mont-Saint-Pierre – Opération des ouvrages de traitement des eaux usées et de l'eau potable
12. Modification du règlement de zonage # 180 – Avis de motion et dépôt du 1^{er} projet de règlement 274-2017
13. Modification du plan d'urbanisme # 179 – Avis de motion et dépôt du 1^{er} projet de règlement 275-2017
14. Entérinement du financement de la Pépinière John Deere
15. Équilibrage du rôle d'évaluation – 2019-2020-2021
16. Service incendie
 - a. Équipement incendie – Achat de 6 habits de combat
 - b. Classes salariales 2018 à 2022
17. FAIR 2017 – Volet 4 – Rapport de dépenses
18. Entente Village-Relais - Déneigement cour d'Église Mont-Louis - Contrat 2017-2018
19. Formation ADMQ – Impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du d.g. / Inscription
20. Demandes diverses :
 - a. Finissants École St-Maxime – Commandite pour le bal de fin d'études
 - b. Chevaliers de Colomb Gros-Morne – Fête de Noël des enfants
 - c. Maison l'Essentielle – demande remboursement taxe municipale 2017
 - d. Fondation santé Haute-Gaspésie – Arbre de Noël -7 décembre-16h
 - e. Fantaisie Haute-Gaspésie
 - f. Fabrique Mont-Louis – Phonethon
 - g. Télédiffusion des assemblées de Conseil
21. Rapport des représentants municipaux aux différents comités
22. Période de questions
23. Levée de la session

195-11-2017 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Renaud Robinson,
Appuyé par Stéphane Cleary,
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le point «Demandes diverses» demeure ouvert.
Proposition adoptée.

196-11-2017 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux des sessions suivantes :

- ✓ Séance ordinaire du 2 octobre 2017

Sur proposition de Sylvie Mercier,
appuyé de Mark Boucher,
il est résolu à l'unanimité que les procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.
Proposition adoptée.

197-11-2017 ACCEPTATION DES DÉPENSES

Sur proposition de Claude Bélanger,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	91 005.28 \$
Comptes payés, pour un total général de	60 093.81 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	51 565.41 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

198-11-2017 CAISSE POPULAIRE MER & MONTAGNES - SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

Considérant que Monsieur Guy Bernatchez a été élu maire à l'élection générale du 5 novembre 2017;

Il est proposé par Mark Boucher,
Appuyé de Stéphane Cleary,
Et résolu à unanimité des conseillers :

QUE Guy Bernatchez, maire et Suzanne Roy, directrice générale & secrétaire-trésorière soient autorisées, pour et au nom de la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis à souscrire une ou des parts sociales à la Caisse Populaire Desjardins Mer et Montagnes, à y ouvrir un ou des comptes de dépôts, à souscrire, tirer, accepter ou endosser tous billets à ordre, lettres de change, chèques, ordres pour paiement d'argent; à renoncer à la présentation, à la demande de paiement, au protêt et à l'avis de protêt de ces valeurs; à fixer et déterminer tout montant dû à la Caisse ou par elle; à déposer et recevoir toutes valeurs mobilières et généralement à conclure avec elle toute affaire ou opération jugée utile.

QUE les même officiers ou chacun d'eux séparément, soient autorisés à recevoir de la Caisse les ordres de paiement et chèques payés ou autres effets portés au débit dudit compte et certifier et accepter tout relevé de compte s'y rapportant.

De plus, qu'en l'absence de l'un de ces officiers, Diane Gaumond, adjointe à l'administration et secrétaire-trésorière adjointe et le maire suppléant nommé en vertu de l'article 116 du Code municipal, bénéficie des mêmes droits, obligations et privilèges pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

199-11-2017 MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATION

Considérant qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ;

Sur proposition de Dany Bergeron,
Appuyé à l'unanimité,

Il est résolu que Renaud Robinson soit nommé maire suppléant pour la période de novembre 2017 à avril 2018 inclusivement.

Et

Sur proposition de Claude Bélanger,
Appuyé à l'unanimité,

Il est résolu que Dany Bergeron soit nommé maire suppléant pour la période de mai à octobre 2018 inclusivement.

Proposition adoptée.

PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET AIRRL 2017-347

200-11-2017 Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt

Renaud Robinson, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 437 244 \$ pour des travaux de réfection d'une section du Chemin du Portage – secteur Gros-Morne.

L'aide financière en provenance du MTMDET est de 75 % des coûts admissibles et l'appropriation d'une portion des revenus généraux de la municipalité sera demandée pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital soit 25 % du coût.

Proposition adoptée.

201-11-2017 MTMDET – PAARRM – ATTESTATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX – CHEMIN DU PORTAGE

Considérant que le MTMDET a accordé une aide financière de 8 000 \$ dans le cadre du PAARRM ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis à réaliser des travaux sur le Chemin du Portage-secteur Gros-Morne pour une somme de 9 455,64 \$;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Bélanger,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin du Portage – secteur Gros-Morne pour un montant subventionné de 8 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

QUE le Conseil atteste que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le Chemin du Portage dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Proposition adoptée.

202-11-2017 AUTOMATION ET CONTRÔLES POUR L'ALIMENTATION EN EAU – STATION GROS-MORNE

Considérant qu'un nouvel appel d'offres a été demandée et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1^{er} novembre 2017 à 10h01. Les soumissionnaires ont déposé les offres suivantes :

1. DemAction	166 713,75 \$
2. RPF Ltée	169 864,07 \$
3. Filtrum inc.	171 197,78 \$

Considérant que la différence entre la plus basse soumission et l'estimation des coûts est de + - 70 % ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis ne possède pas les crédits budgétaires pour la réalisation d'un projet de cet ampleur ;

Pour ces raisons,
Sur proposition Dany Bergeron,
Appuyée de Sylvie Mercier,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis rejette l'ensemble des soumissions déposées ;

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis procède à la réalisation des travaux en régie dans le respect des règles de gestion contractuelles ;

QU'un budget supplémentaire de 4 000 \$ plus taxes applicables soit autorisé, pour la préparation des documents de soumissions sur invitation des travaux des spécialités par ARPO groupe-conseil.

Proposition adoptée.

203-11-2017 ENTENTE MONT-SAINT-PIERRE – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'OPÉRATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE.

Considérant que la Municipalité de Mont-Saint-Pierre doit requérir les services d'un fournisseur externe pour effectuer la surveillance et le suivi de ses installations d'eau potable et d'eaux usées;

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis est disposée et en mesure d'offrir ce service pour l'année 2018 ;

Considérant que les parties ont pris connaissance des modalités de l'entente à intervenir pour la prestation du service et des coûts associés ;

En conséquence,
Sur proposition de Stéphane Cleary,
Appuyé de Mark Boucher,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à la fourniture de services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées et de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 telle que déposée auprès des 2 parties le 13 octobre 2017.

Proposition adoptée.

204-11-2017 MODIFICATION DU REGLEMENT DE ZONAGE # 180 – AVIS DE MOTION ET DEPOT DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 274-2017

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Renaud Robinson qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 180 et ses amendements afin de créer une nouvelle zone à usage Pc non constructible (public, récréatifs et de loisirs) sur le terrain du 295, rue de l'Église à Mont-Louis.

Le premier projet de règlement est remis à tous les membres du Conseil. L'assemblée publique de consultation se tiendra lundi le 20 novembre 2017 à 18h30.

205-11-2017 MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME # 179 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 275-2017

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Stéphane Cleary qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement

modifiant le plan d'urbanisme numéro 179 afin de créer une nouvelle zone à usage Pc non constructible (public, récréatifs et de loisirs) sur le terrain du 295, rue de l'Église à Mont-Louis.

Le premier projet de règlement est remis à tous les membres du Conseil. L'assemblée publique de consultation se tiendra lundi le 20 novembre 2017 à 18h30.

206-11-2017 ENTÉRINEMENT DU FINANCEMENT DE LA CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE JOHN DEERE 710L

ATTENDU notre résolution 186-10-2017, laquelle fait état d'une soumission reçue de Nortrax Québec Inc pour la fourniture et la location d'une chargeuse-rétrocaveuse, il a été résolu d'accepter la soumission de Nortrax Québec inc pour un montant de 225 181.53 \$ taxes comprises plus valeur résiduelle de 71 040 \$ plus taxes ;

Considérant que la soumission de Nortrax Québec inc, en ce qui concerne le programme de location, était offerte en collaboration avec "Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc. (« REXCAP ») dont copie est annexée aux présentes à un taux fixe de 3.89% valide jusqu'au 22 décembre 2017 ;

Sur proposition de Sylvie Mercier,
Appuyée de Dany Bergeron,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte le programme de location proposé par Nortrax / Rexcap au taux fixe de 3.899 % pour 60 loyers de 3 264.21 \$ plus taxes = 3 753.03 \$ avec option d'achat de 71 040 \$ avant taxes,

Considérant que REXCAP agissait comme agent/ courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada, il est convenu et accepté par la présente que la Banque Royale du Canada soit le crédit -bailleur contractuel pour cette opération de crédit – bail au montant de 236 800 \$ plus taxes au taux de 3.89 % remboursables en 60 versements de 3 753.03 \$ taxes incluses et valeur résiduelle de 71 040 \$ plus taxes ;

La présente confirme que Monsieur le Maire, Guy Bernatchez et la Directrice Générale, Suzanne Roy, ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de financement prévue avec la Banque Royale du Canada dont copies de tels documents de crédit- bail seront annexées aux présentes une fois exécutés lors de la mise en place des financements .
Proposition adoptée.

207-11-2017 ÉQUILIBRATION FACULTATIVE DU RÔLE D'ÉVALUATION - PROCHAIN CYCLE TRIENNAL

Attendu que les Normes de pratiques de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec stipulent que l'évaluateur doit procéder à l'examen objectif du rôle d'évaluation en vigueur (2016-2017-2018) ;

Considérant que l'étude tend à démontrer que le niveau général des valeurs dans la municipalité demeure très comparable aux prix de vente observés (100 %) et que l'étude par secteur ne démontre pas de déséquilibre flagrant ;

Considérant que suite à l'analyse, l'évaluateur soit Servitech inc. sous la direction de Stéphan Roy, directeur équilibrage recommande une reconduction du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2019-2020-2021 ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Sylvie Mercier,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte la recommandation exprimée par la firme Servitech inc. et procède à la reconduction sans équilibrage du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2019-2020-2021.

Proposition adoptée.

- 208-11-2017 SERVICE INCENDIE – ACHAT DE 6 HABITS DE COMBAT**
Considérant qu'il est requis de procéder à l'achat de 6 habits de combat conformément aux normes de certification en vigueur ;
- Considérant que le plus bas soumissionnaire soit L'Arsenal offre un équipement de marque Flame Fighter – Advance Gold au prix de 1531 \$ l'unité ;
- Sur proposition de Claude Bélanger,
Appuyé de Mark Boucher,
Il est résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'achat de 6 habits de combat (bunker) de L'Arsenal (Équipements incendies CMP Mayer inc.) pour un coût total 10 561,60 \$.
- La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires au poste 02 22000650 pour un montant de 9890,58 \$, taxes nettes.
- Proposition adoptée.
- 209-11-2017 SERVICE INCENDIE – CLASSES SALARIALES 2018 À 2022**
Considérant qu'une entente sur les conditions de travail des pompiers volontaires est intervenue en janvier 2015 avec l'Association des pompiers de la Caserne 40 ;
- Considérant que la dite entente prend fin en décembre 2017 ;
- Considérant que le chef pompier requiert le prolongement de l'échelle salariale faisant partie de la dite entente pour une période de 5 ans se terminant en 2022 avec une indexation de 2 % annuellement ;
- Sur proposition de Dany Bergeron,
Appuyée de Mark Boucher,
Il est résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'indexation de l'échelle salariale des pompiers volontaires de 2 % annuellement.
- Proposition adoptée.
- 210-11-2017 FAIR 2017 – VOLET 4 – RAPPORT DE DÉPENSES**
Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a obtenu un financement de 13 000 \$ dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales GIM – Volet 4 ;
- Sur proposition de Sylvie Mercier,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis entérine le rapport final tel que déposé pour un montant global de 14 539,24 \$.
- Proposition adoptée.
- 211-11-2017 ENTENTE VILLAGE-RELAIS – DÉNEIGEMENT DE LA COUR DE L'ÉGLISE MONT-LOUIS – CONTRAT 2017-2018--**
- Considérant que la Fabrique de St-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'utilisation d'un espace de stationnement à même le terrain de la cour de l'église au profit du Village Relais ;
- Considérant que La Fabrique demande le déneigement de son stationnement en échange du dit accès au terrain ;
- Sur proposition de Stéphane Cleary,

Appuyée de Claude Bélanger,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'octroi du contrat de déneigement à Charles-Hébert Lapointe pour une somme totale de 2 500 \$ plus taxes pour la saison 2017-2018 (poste 02 33000516)

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution pour la partie du contrat de l'année 2017..

Proposition adoptée.

212-11-2017 FORMATION ADMQ – IMPACTS DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI 122 SUR LE TRAVAIL DU D.G.

Considérant que l'ADMQ offre le cours intitulé «Les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur el travail du directeur général et secrétaire-trésorier» les 14 et 15 février prochains à Matane.

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Bélanger,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire à la formation des 14-15 février 2018 à Matane. Les crédits budgétaires au montant de 600,17 \$, taxes incluses devront être prévues au budget 2018.

Proposition adoptée.

213-11-2017 FINISSANTS ÉCOLE ST-MAXIME – COMMANDITE POUR LE BAL DE FIN D'ÉTUDES

Considérant que lors d'activités jeunesse, la location du Centre Judes Drouin est gratuite mais que l'entretien ménager doit être réalisé par les locataires ;

Sur proposition de Stéphane Cleary,
Appuyé de Sylvie Mercier,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité accorde la location et l'entretien ménager sans frais pour la tenue du bal des finissants 2018 de l'École Saint-Maxime.

Proposition adoptée.

214-11-2017 CHEVALIERS DE COLOMB GROS-MORNE – FÊTE DE NOEL DES ENFANTS

Sur proposition de Sylvie Mercier,
Appuyé de Dany Bergeron,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde une commandite de 100 \$ pour la tenue de la Fête de Noël des enfants par les Chevaliers de Colomb du Conseil 8379 de Gros-Morne.

Proposition adoptée

215-11-2017 ENFANTAISIE HAUTE-GASPÉSIE

Considérant la demande de Enfantaisie Haute-Gaspésie demande une aide financière pour soutenir les ateliers Enfantaisie qui seront offerts cette année scolaire aux enfants de la municipalité.

Sur proposition de Claude Bélanger,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde une aide de 100\$ pour l'achat de la nourriture et du matériel nécessaire à la tenue de ces ateliers.

Proposition adoptée.

216-11-2017 FABRIQUE MONT-LOUIS - PHONETHON

Sur proposition de Sylvie Mercier,

Appuyé de Dany Bergeron

Il est résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité accorde 100 \$ à la Fabrique Mont-Louis dans le cadre du phonethon annuel 2017.

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

217-11-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Renaud Robinson, la séance est ajournée au lundi 20 novembre 2017.

Guy Bernatchez, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.

Je, Guy Bernatchez, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Guy Bernatchez , maire